Conservation des zones humides (delta, zones côtières, lacs): stratégie communautaire

1995/2083(COS) - 12/12/1996 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport de Mme Angela KOKKOLA (PSE, Gr) sur la conservation et l'exploitation rationnelle des zones humides, le Parlement européen s'est prononcé pour l'aménagement d'"euro-zones humides" en fonction de strictes normes environnementales. Parmi les autres mesures que le Parlement recommande, on peut citer : le recensement des terres humides en Europe, leur assujettissement à un statut spécial prévoyant une gestion intégrée respectueuse de l'environnement, ou encore, l'interdiction de financer sur les fonds communautaires la réalisation de projets tels que les boisements ou les drainages, qui entraînent leur dégradation. Par ailleurs, face au problème de la répartition des ressources hydriques, la Commission européenne est invitée à mettre au point un programme d'économie d'eau.